

Martine APTEL-BRUNET
4 résidence des Quinconces
91190 GIF

GIF, le 21 juin 2014

Enquête publique RD 128

La RD 128 constituait une limite claire et lisible entre terres agricoles et urbanisation, puisque seule la frange sud de cette route avait reçu des bâtiments. Lors des différentes révisions du PLU de la commune de GIF-SUR-YVETTE, le caractère agricole des terres situées au nord de cette voie avait été réaffirmé. Une partie de ces terres était d'ailleurs cultivée dans le cadre de recherches par l'INRA... et la cohérence voudrait qu'alors qu'il est prévu que l'INRA s'installe à Moulon, cette école continue à y disposer de terres agricoles. Or ce projet de modification du tracé de la RD 128 préfigure une artificialisation massive de terres agricoles dans le cadre du projet de la ZAC Moulon. (enquête publique en cours)

Dans le dossier de réalisation de cette ZAC Moulon, je lis :

« La ZAC bénéficiera de contributions aux infrastructures primaires nécessaires à sa réalisation et en particulier au projet de réaménagement/dévoisement de la RD 128. La répartition de cette participation entre les collectivités territoriales sera précisée ultérieurement dans le cadre des discussions sur le CDT .»

MAIS suite aux élections municipales, il semble que le CDT validé en 2013 soit rediscuté...

Je me demande donc comment seront financés ces travaux... alors que les différentes phases de l'aménagement du plateau ne sont plus dans l'ordre initialement prévu... et que nous, citoyens, n'avons aucune information sur d'éventuelles modifications du CDT.

Enfin, l'arrivée de plusieurs établissements d'enseignement supérieur (Mines, INRA) ne semble plus assurée... et, alors que les crédits consacrés à l'enseignement et à la recherche diminuent (« C'est ainsi le rang de la France dans la compétition internationale qui se trouve compromis. L'évolution de la dépense intérieure en matière de recherche et de développement par rapport au PIB a, selon les chiffres de l'OCDE, fait reculer le pays de la 7e à la 15e place dans le classement mondial entre 1995 et 2011. Pour ce qui est des dépenses intérieures relatives à l'enseignement supérieur et la recherche, c'est au 20e rang mondial que nous nous trouvons désormais. L'objectif de 3% du PIB pour la recherche, dont 1% pour les dépenses publiques a été régulièrement affirmé, dans le cadre de la stratégie de l'UE dite « de Lisbonne ». Or, la France se traîne à 2,24%, dont 0,7% pour le public. La dégradation de l'investissement public n'a pas été compensée par un surcroît de dépenses des entreprises en matière de recherche et développement. Toujours selon l'OCDE, l'effort des entreprises est passé de la 13e place en 2006 à la 15e en 2011. »), est-il bien raisonnable de dépenser tant d'argent pour déplacer des établissements de quelques kilomètres ?

Je demande donc que le déplacement de la RD 128 soit gelé dans l'attente de la confirmation du projet, de la validation (ou non) de son périmètre, et de la réalisation des autres moyens de transport permettant aux établissements, logements et

services de s'installer.

Je demande également que soit étudiée, dans le cadre du CDT, la possibilité de revenir à une utilisation agricole (recherche et/ou exploitation(s) agricole(s)) des terres situées au Nord du RD 128.